



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 12/02/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 12 février 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1006 cas** positifs supplémentaires au cours des dernières 48h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **100,7 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **4 %**.

Le taux d'incidence régional et l'activité hospitalière se maintiennent à un niveau élevé.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 12 février 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	11053	105	66,42	-5,8
29	14318	90	43,2	-7,4
35	36129	572	171,6	-5,7
56	15718	239	95,3	-17,1
Bretagne	77218	1006	100,7	-8,8

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **738** hospitalisations en cours (-18¹), dont 55 (+1¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - **4 340** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+72¹) ;
 - **1014** patients sont décédés (+15¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Point de situation EHPAD :

- **445 EHPAD** ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+7 depuis vendredi 05 février) ;
- **273 résidents y sont décédés** (+34 depuis vendredi 05 février).

La Bretagne compte actuellement **133 (+ 4¹) clusters** en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **22** dans les Côtes d'Armor (1 en crèche, 4 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 3 en sphère privée) ;
- **23** dans le Finistère (1 en crèche, 2 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 7 en établissement de santé, 4 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 3 en sphère privée) ;
- **62** en Ile-et-Vilaine (10 en milieu professionnel, 10 en milieu scolaire et universitaire, 14 en établissement de santé, 20 en EHPAD et 8 en sphère privée) ;
- **26** dans le Morbihan (5 en milieu professionnel, 6 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 5 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 11/02 au soir, **149 566** vaccinations ont été effectuées (dont 31 894 concernent la 2^e injection) :

- **28 394** dans les Côtes d'Armor (dont 3 530 concernent la 2^e injection)
- **41 924** dans le Finistère (dont 10 439 concernent la 2^e injection)
- **47 426** en Ile-et-Vilaine (dont 13 486 concernent la 2^e injection)
- **31 822** dans le Morbihan (dont 4 439 concernent la 2^e injection)

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 10/02/21

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr